



SERVICE DE PRESSE

Palais de l'Élysée, le mardi 10 mars 2026

COMMUNIQUÉ

Pour le Conseil des ministres du mercredi 11 mars 2026, sur proposition du Premier ministre, le Président de la République a arrêté l'ordre du jour suivant (parties A et C) :

PARTIE A

Sur la proposition du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique :

- **projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2026-31 du 28 janvier 2026 relative au point d'accès unique européen fournissant un accès centralisé aux informations publiées utiles pour les services financiers, les marchés des capitaux et la durabilité.**

PARTIE C

Communication :

- du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique
- du ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat
- de la ministre déléguée, chargée de l'énergie auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Point sur les conséquences économiques et énergétiques de la guerre en Iran.